

Toulouse, mardi 8 septembre 2026

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

Fibre Excellence : réunir enfin les conditions de la réussite !

Le CESER Occitanie souhaite que les propositions formulées par la Région, à savoir, 3 mois de délai pour écrire le projet industriel permettant la reprise durable de Fibre Excellence, soient retenues par le Tribunal de commerce de Toulouse.

C'est aussi le sens de la réquisition du Ministère public dans cette procédure.

Ces 3 mois avec une clause de revoyure permettront de vérifier l'avancée de ce projet industriel. Ce dernier bénéficiera du soutien important de la puissance publique dont le Conseil régional Occitanie et le Conseil départemental de la Haute-Garonne qui doivent être remerciés.

Mais il faut aussi travailler ensemble État, Région, collectivités locales, industriels et salariés pour donner un avenir à une industrie et à la filière bois dont le pays a besoin. C'est une belle perspective !

Saint-Gaudens doit rester un territoire d'industrie et d'innovation au cœur d'un écosystème et des Pyrénées que nous aimons.